



PARIS - SOMMET 2024

LE SPORT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORT – ENSEMBLE POUR UN AVENIR MEILLEUR

L'ACCORD DE PARIS POUR LE SPORT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'occasion du premier Sommet du Sport pour le Développement Durable organisé en pré-ouverture des Jeux de Paris 2024, un appel à la mobilisation collective en faveur de la jeunesse est lancé autour de 10 engagements, pour accélérer la contribution du sport aux Objectifs de développement durable.

SPORT - ÉDUCATION & EMPLOI

- 01** Investir dans des infrastructures sportives scolaires de proximité et dans la formation des professeurs d'éducation physique, tout en intégrant le sport dans les programmes scolaires.
- 02** Mettre en œuvre une version adaptée de l'initiative «30 minutes d'activité physique quotidienne» dans les écoles afin de promouvoir les bienfaits de l'activité physique sur la santé et la scolarité.
- 03** Intégrer le sport dans les programmes nationaux d'emploi et de formation professionnelle des jeunes afin de promouvoir l'employabilité et l'acquisition de compétences par le sport, en particulier pour les jeunes en dehors du système éducatif.

SPORT - SANTÉ ET NUTRITION

- 04** Mener des campagnes de communication mettant en avant les bienfaits du sport sur la santé physique et mentale et développer et promouvoir des programmes de participation au sport communautaire et à l'activité physique.
- 05** Lancer un appel à la mobilisation pour la nutrition, dans la perspective du quatrième sommet « Nutrition for Growth » (N4G) qui se tiendra à Paris en mars 2025.

SPORT - ÉGALITÉ ET INCLUSION

- 06** Rejoindre la coalition Sport for Generation Equality avec des actions directes pour autonomiser les femmes, renforcer l'intégration de la dimension de genre et lutter contre les violences de genre.
- 07** Augmenter le nombre d'infrastructures et programmes sportifs accessibles et inclusifs pour les personnes en situation de handicap afin de faciliter l'activité physique et sportive pour toutes et tous, et particulièrement dans les clubs de sport.
- 08** Proposer des programmes sportifs qui favorisent l'inclusion sociale et combattent la discrimination, en particulier pour les personnes touchées par le déplacement.

SPORT - FINANCEMENT ET MESURE D'IMPACTS

- 09** Contribuer à la création d'un fonds d'impact au sein de la coalition Finance en Commun, pour financer les engagements de Paris pour le sport et le développement durable et des programmes de recherche sur l'impact du sport sur les ODD.

SPORT - DURABILITÉ ET HÉRITAGE

- 10** Réduire l'empreinte carbone de la pratique sportive et des événements sportifs pour s'aligner sur l'Accord de Paris sur le climat et mobiliser l'action collective en rejoignant les initiatives Sports for Climate Action et Sports for Nature.